

# Accueil Midi Plainpalais

## Assemblée Générale 2022–2023

Le 5 décembre 2023, de 18h30 à 19h30  
au restaurant scolaire de Barthélemy-Menn

### 1. Présences

Comité : Nicole Gooderson, Mathieu Pouret, Domenico Castagnolo, Maximilien Lücker, Cecilia Rossari, Cigdem Özdemir, Andreia Machado, Mauro Camplani  
Membres : Perrine Renard, Amélie de Fombelle, Marisa Gonçalves  
Ville de Genève : Céline Liver  
Employées : Bozana Dzajic, Consuelo di Stefano, Manuela Miatello.

Quatre membres du personnel, Filomena Zizarri, Cristina Esteves, Isabel Mota Loureiro et Maritza Cardona, se sont excusées.

Mathieu Pouret ouvre la séance et suit un tour de table pour que chacun se présente.

### 2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale

Nicole Gooderson résume le procès-verbal de l'assemblée générale 2021-2022. Aucune question n'est posée.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité par tous les membres votants présents.

### 3. Présentation et adoption du rapport d'activité de l'AMP y compris les comptes

Nicole Gooderson et Mathieu Pouret présentent le rapport d'activité de l'AMP (cf. annexe).

Ils remercient, au nom du comité de l'AMP, les employées de l'association pour leur engagement quotidien, les différents fournisseurs et partenaires de l'association, en particulier Novae et Clair-Bois, ainsi que la Ville de Genève pour son soutien financier et matériel ainsi que ses conseils.

Maximilien Lücker présente les comptes de l'AMP (cf. annexe) et évoque la modification du calendrier de facturation des repas intervenue en septembre 2023. Sont également mentionnées les discussions en cours avec la Ville de Genève visant à résoudre les problèmes récurrents de trésorerie.

Cecilia Rossari rappelle que l'AMP commande et paie à ses fournisseurs un nombre de repas correspondant aux abonnements souscrits par les parents, alors que la Ville de Genève calcule la subvention sur la base des présences effectives que lui communique le GIAP, d'où une différence entre le montant de la subvention et celui des frais assumés par l'association.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité par tous les membres votants présents.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par tous les membres votants présents.

#### **4. Décharge du comité**

Les membres votants présents donnent décharge au comité pour l'exercice 2022-2023 à l'unanimité.

#### **5. Élection du comité et de l'organe de révision**

Les personnes suivantes sont reconduites dans leurs fonctions et de nouveaux membres font leur entrée dans le comité, votés par tous les membres présents :

- Co-Présidence : Nicole Gooderson et Mathieu Pouret
- Co-trésoriers : Domenico Castagnolo et Maximilien Lücker
- Membres : Mauro Camplani, Andreia Machado, Cecilia Rossari et Cigdem Ozdemir
- Nouveaux membres élus au comité : Perrine Renard et Marisa Gonçalves

ASMA Asset Management Audit & Compliance SA est désignée comme vérificatrice des comptes à l'unanimité des membres votants présents.

#### **6. Divers**

Céline Liver remercie le comité et les employées au nom de la Ville de Genève pour leur engagement tout au long de l'année.

Manuela Miatello mentionne que l'AMP a trouvé une employée pour renforcer l'équipe du mardi au restaurant scolaire de Barthélémy-Menn.

L'assemblée est levée à 19h30 et suivie d'un apéritif.

---

Annexes :

- Rapport d'activité de l'AMP 2022–2023
- Comptes de l'AMP 2022–2023